

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'acte de discontinuation* doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Framière insertion 10 centins par ligne
 Double insertion, etc..... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Messes solennelles en faveur des bienfaiteurs de l'Hospice des Sœurs de Charité à Québec; quelques considérations de la part de M. Chs.-E. Rouleau, l'un des rédacteurs du *Canadien*, au sujet de cette importante institution, fondée à Québec, en 1848, par son Mgr Turgeon. — Sa Grandeur Mgr Grandin, évêque de St-Albert, territoire du Nord-Ouest. — Médailles d'honneur accordées à M. l'abbé Ls.-Adolphe Pâquet, agrégé au Séminaire de Québec, par le Colège de la Propagande à Rome. — Extrait d'un discours de l'Hon. M. Wurtele, Trésorier de la Province de Québec, lors d'une démonstration dont il a été l'objet à Louiseville : Le clergé et la colonisation; l'Eglise et l'Etat; emprunt Français et nos relations avec la France; émigration et colonisation.

Causerie Agricole : Culture de l'orge. — Espèces et variétés. — Climat et sol. — Place dans la rotation. — Préparation du sol. — Engrais et amendements. — Semence. — Récolte de l'orge.

Sujets divers : Cercle agricole de Deschambault : M. le Dr L.-C. Mayrand remplace M. Joseph Drapeau comme secrétaire-correspondant; exhibition des grains et légumes. — Les maladies des volailles. — Profondeur à laquelle le blé semé lève le mieux. — Meilleur végétal pour les vaches à lait : navet blanc plat. — Valeur relative des principaux articles de fourrage. — Nos pâturages et nos prairies. — Les outils de la ferme.

Choses et autres : Colonisation dans le comté de Témiscouata. — Les orphelinats agricoles dans le canton de Wentworth. — La traversée de la Malbaie au quai St-Denis de Kamouraska. *Recettes* : Couvrouement du genou chez le cheval. — Enchevêtrement chez le cheval.

Prime offerte à nos abonnés. — Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier décembre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première fois en 1790, par la Société d'agriculture du Canada, et a pour titre : "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'agriculture en Canada." — Nous expédierons cette brochure le 1er décembre prochain, à ceux qui auront payé sur abonnement jusqu'au 1er août 1883.

REVUE DE LA SEMAINE

L'Hospice des Sœurs de Charité à Québec. — Deux messes solennelles ont été célébrées la semaine dernière à la chapelle de cette Communauté, pour les bienfaiteurs de l'orphelinat sous la direction de ces dévouées religieuses. Cette imposante cérémonie a donné lieu à l'écrit suivant de M. C. E. Rouleau; nous en empruntons quelques extraits au *Canadien* :

Un auteur français a donné de la charité la définition suivante :

"La première, la plus belle et la plus aimable de toutes les vertus, la charité, consiste à aimer Dieu et à aimer beaucoup nos frères, qui sont ses enfants, qui sont nos petits frères du bon Dieu, comme est dit saint François d'Assise." Cette vertu a été un honneur, si nous pouvons nous exprimer ainsi, chez tous les peuples, dans tous les siècles et sous tous les gouvernements. Cette proposition nous a été démontrée l'hiver dernier par M. l'abbé Bruchési avec l'éloquence qu'on lui connaît.

Le Canada, quoique jeune encore, a donné et donne tous les jours de nombreux exemples de cette sublime vertu. Notre belle patrie a été fondée par la charité; elle a vécu par la charité, et elle vit encore par la charité. Toujours et partout, la charité fait ressentir ses effets bienfaisants. Mais où cette vertu brille-t-elle avec le plus d'éclat? Nous n'hésitons pas à le proclamer hautement : c'est chez la Sœur de Charité. Son nom seul indique son rôle dans la société.

Nous voyons la Sœur de Charité au chevet du moribond; nous la rencontrons dans le plus dégoûtant taudis; nous l'avons vue autrefois sur nos champs de bataille prodiguant ses soins aux blessés; nous la voyions encore dans les prisons consolant les malheureux marqués du sceau du déshonneur. Elle pénètre partout, dès qu'il y a une douleur à soulager. C'est d'elle que l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies* a dit :

Donne au malade la santé,
 Au mendiant le pain qu'il pleure,
 A l'orphelin une demeure,
 Au prisonnier la liberté.

Et pour pratiquer cette vertu, quels moyens possède notre Sœur de Charité? Aucun. Elle fait la charité au moyen de la charité, ou si vous le voulez, elle donne aux pauvres l'amour qu'elle reçoit d'une main amie. La religion seule peut enfanter un tel miracle d'abnégation.

En présence de tant de dévouement, resterions-nous insensibles? Est-ce que nous hésiterions un seul instant à seconder les généreux efforts de ces révérendes religieuses qui nourrissent nos enfants et leur donnent une éducation des plus

soignées. Emprisons-nous de délier les cordons de notre bourse et de verser à pleines mains dans le tronc des pauvres et des orphelins. Ne négligeons aucun moyen de secourir l'Hospice de la Charité, institution admirable fondée en 1848 par Mgr Turgeon. Quel bien a fait et fait encore la Sœur de Charité dans notre vieille ville de Québec et dans toutes les campagnes, où elle réside? Nous en donnerons une faible idée aux lecteurs en leur disant qu'il y a actuellement dans la Maison-Mère 735 personnes, parmi lesquelles on compte 150 orphelins, 105 orphelines et 66 vieilles infirmes.

La Salle d'Asile est fréquentée par 80 petits enfants. Nous passerons sous silence les quelques milliers de pauvres visités et secourus, ainsi que les malades veillées et soignées à domicile. Nous dirons seulement que la Maison-Mère, avec ses missions et ses succursales, donne l'éducation à plus de 3,000 enfants.

Et quand on songe que la Sœur de Charité, pour exécuter toutes ces œuvres, ne se soutient que par les aumônes, que par la charité! C'est presque incroyable; mais c'est le cas.

Que doit-on penser de ces personnes qui ne cessent de répéter: "Donner aux Sœurs! elles sont plus riches que nous." C'est le langage d'un insensé, d'un impie, d'un homme qui ne veut pas ouvrir les yeux à la lumière. Les Sœurs plus riches que vous! Votre conduite n'est pas celle d'un catholique. A ces personnes dont le cœur est plus dur que la pierre, nous leur conseillons de méditer ces vers de l'Arquety:

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline!
Pitié pour l'humble enfant! pitié pour l'orpheline,
Qu'un peu d'or on de pain saive du déshonneur!
Ils sont là; leur voix triste essaie une prière,
Dites, resterez-vous aussi froids que la pierre
Où s'agenouille la douleur?

Je le demande au nom de tout ce qui vous aime,
Je le demande au nom de votre bonheur même,
Par les plus doux penchants, et par les plus saints nœuds;
Et si ces mots sacrés n'ont pas touché votre âme,
S'il faut un nom plus grand, chrétiens, je le réclame
Au nom du Christ pauvre comme eux.

Aujourd'hui, vous êtes dans l'opulence, et demain, vous coucherez peut-être sur un peu de paille. C'est le jeu de la fortune. Il n'y a pas longtemps encore, un riche capitaliste de cette ville refusait de faire la moindre aumône. Il avait l'habitude de dire aux mendians qui venaient de frapper à sa porte: "Faites comme moi, travaillez et vous deviendrez riches." Dans l'espace de trois semaines, cet individu, par suite de pertes énormes, fut réduit à la plus affreuse misère. Ecrasé par la douleur, il tomba malade et mourut après une courte maladie, laissant une nombreuse famille. L'infortunée mère, ne sachant que faire dans la pénible position dans laquelle elle se trouvait, s'adressa aux révérendes Sœurs de la Charité et leur confia trois de ses enfants, qui vécurent du pain de l'aumône. Le père avait refusé de secourir le pauvre et l'orphelin, et aujourd'hui, ses enfants vivent parmi les pauvres et les orphelins...."

— Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, territoire du Nord Ouest, est à Montréal depuis quelques jours. Sa Grandeur a prêché dimanche, à Saint-Pierre, et parlé en termes très éloquents de ses missions lointaines, et de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Au cours de ce sermon, l'éminent prédicateur a rendu un tribut d'hommage à la foi des voyageurs canadiens du Nord-Ouest, qui par leur esprit religieux et leurs bons exemples, ont facilité singulièrement les travaux des missionnaires.

Mgr a appelé le peuple canadien un peuple de missionnaires. On en rencontre les représentants partout, a-t-il dit, sur la surface de l'Amérique du Nord.

Tout le monde sait, en effet, que ce sont nos prêtres qui ont évangélisé l'Ouest et le Nord-Ouest de l'Amérique, déçouverts par nos pionniers, depuis Joliette, Lasalle, LaVerandye et le Père Marquette, jusqu'aux modernes Canadiens du l'Ouest.

Mgr Grandin doit passer quelques jours à Montréal. Le diocèse de Saint-Albert, qui dirige Sa Grandeur, fait partie de la province ecclésiastique de Saint-

Boniface. Le clergé de ce diocèse se compose d'une quarantaine de prêtres, presque tous Oblats, comme Mgr Grandin lui-même, et comme Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. Les Oblats sont les grands évangélistes du Nord-Ouest moderne.—*La Minerve.*

— Le dernier annuaire du collège de la Propagande, à Rome, nous fait connaître les succès remportés dans les divers concours de théologie par notre jeune compatriote, M. l'abbé Ls-Adolphe Paquet. Les deux premières médailles d'honneur lui ont été décernées pour le dogme, et—chose fort rare—aucun des nombreux concurrents n'a pu les lui disputer à égal titre. Il a obtenu également la seconde médaille dans le concours de théologie morale. C'est certainement un succès magnifique et bien digne de nos félicitations les plus cordiales. M. l'abbé Paquet doit terminer ses études théologiques, cette année, et revenir à Québec aux vacances prochaines pour enseigner une des branches de la science sacrée, à la faculté de théologie de l'Université-Laval.

Un discours de l'Hon. M. Wurtele, Trésorier de la Province de Québec.—Voici quelques extraits du discours que fit l'Hon. M. Wurtele, lors d'une démonstration dont il a été l'objet à Louiseville:

..... "Sa visite, dit-il, n'avait pas un caractère politique, et il était loin de s'attendre à être l'objet d'une démonstration aussi sympathique. On a, dit-il, fait allusion dans l'adresse, aux rapports d'amitié qui existaient entre messire Boucher et moi. Il y a 47 ans, M. Boucher allait, sur l'ordre de son évêque, s'enfoncer dans l'épaisse forêt, et consacrer l'ardeur de sa jeunesse à l'œuvre de la colonisation. C'est que, messieurs, la colonisation est l'œuvre par excellence du clergé catholique et là où apparaît la croix, la civilisation apparaît aussi; là où le clocher brille, la forêt disparaît; les enfants du sol accourent en foule, et fondent ces établissements prospères, ces paroisses qui font l'honneur de notre Canada.—J'étais bien jeune alors; et il y a 40 quelques années, je ne pouvais apprécier la grandeur de l'œuvre qui s'accomplissait autour de moi. Au lieu de la forêt, que voit-on aujourd'hui? A la place de la forêt primitive existent quatre florissantes paroisses. Quelle gloire pour le vénérable prêtre, quand il songe au résultat de ses travaux.

"Dans l'adresse que vous avez bien voulu me présenter, on a parlé du comté d'Yamaska comme presque exclusivement canadien-français. Je dois à la vérité de dire que le comté d'Yamaska est exclusivement canadien français et catholique; car sur 22,900 âmes qu'il renferme, d'après le dernier recensement, il ne renferme que 23 personnes non catholiques. Et certes, messieurs, je n'ai jamais oublié que je représentais un comté catholique. Je considère qu'il y a certains rapports entre l'Eglise et l'Etat, sur lesquels un homme d'Etat ne doit se prononcer, qu'après avoir consulté l'épiscopat... Je pense que, lorsqu'il s'agit de l'instruction publique, d'éducation, de questions qui touchent à l'avenir de la jeune génération; à la morale publique, on doit consulter les évêques et le clergé; gardiens naturels de la morale.

"Vous avez encore rappelés quelques circonstances de mon passé politique; l'emprunt français, etc. Je vous dois quelques mots d'explication à ce sujet. Au Canada, quand on parle d'emprunt, on cric de suite

un gaspillage, à la banqueroute. C'est une erreur. Pour conserver à la province de Québec son influence dans le concert de la Confédération, pour tenir tête aux autres provinces, et se mettre au niveau des États-Unis, il fallait développer les ressources de la province, au moyen de chemins de fer; il nous fallait ce réseau de voies ferrées sur la rive Nord et la rive sud du fleuve, et vos différents embranchements, qui facilitent l'exportation des produits agricoles. Dans ce but, il a fallu accorder des subsides à certaines compagnies et contracter une dette considérable. On ne peut jamais calculer avec certitude le coût d'un chemin de fer; il y a toujours les imprévus qui grossissent énormément les frais. Or le paiement de ces subsides a créé un déficit considérable; et le revenu de la province n'était plus suffisant pour équilibrer le budget. Il a fallu recourir à l'emprunt. On avait fait sonner bien haut le mot de banqueroute; et il était impossible d'emprunter dans le pays. En Angleterre aussi, on avait réussi à créer un sentiment d'hostilité contre le crédit de la province. Nous crûmes alors devoir recourir à la sympathie de la France; et je dois vous dire qu'en France j'ai trouvé que les capitaines avaient de la sympathie.

"Lors de mon premier voyage en France, il y a dix ans, c'est à peine si on connaissait le Canada; quand j'y suis retourné, j'ai rencontré partout des sympathies; on s'informait partout du Canada: on l'appelait la *vieille France*. Nous devons être fiers de ce nom là, messieurs, car il veut dire que nous avons conservé les traditions, les principes qui ont fait la force et la gloire de la France monarchique. A nous de bien conserver ces institutions et notre autonomie provinciale. On doit être en garde contre les institutions d'un pays qui se permet des excès comme ceux de la République Française. Quand un gouvernement se permet de chasser les Jésuites, d'ôter le crucifix des écoles, on doit abhorrer un tel gouvernement; mais le peuple français est bon, et déteste ces excès. Un petit noyau d'hommes turbulents ont escaladé le pouvoir et sont parvenus à contrôler le gouvernement du pays, mais quand le peuple français se lèvera dans sa majesté, il balayera du pouvoir ceux qui le tyrannisent....."

"Comme trésorier de la Province, je désire faire honneur aux affaires du pays: mais je désire éviter l'imposition de la taxe sur la classe agricole. C'est par une économie bien entendue, par la diminution des dépenses, qu'on éloignera ce danger et qu'on rendra impossible l'imposition de taxes foncières....."

"C'est un des devoirs du gouvernement de favoriser l'immigration et le développement de la population. Un gouvernement qui aime le pays doit faire son possible pour favoriser la colonisation, le repatriement de nos nationaux, et donner aux enfants du sol le moyen de s'établir dans le pays, sinon à l'ombre du clocher de la paroisse natale, au moins dans les jeunes paroisses qui s'ouvrent à la colonisation. Je considère que "retrancher sur les octrois de la colonisation" serait une trahison envers le pays....."

Inspecteurs d'écoles — M. Célestin Bonchard, instituteur, vient d'être nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Kamouraska et de Témiscouata.

Il remplace M. George Tanguay mis à la retraite.

Nous apprenons avec un égal plaisir que notre ami M. Bernard Lippens, de Québec, a été nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Chambly, Verchères et Richelieu, en remplacement de M. J. N. A. Archambault, qui a donné sa démission.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DE L'ORGE.

Il se fait une consommation considérable d'orge dans tous les pays où la vigne ne réussit pas. Au moyen de l'orge, on fabrique une boisson fermentée, parmi les nations civilisées; la bière est le vin des pays froids.

Après la fabrication de cette boisson, l'orge laisse un résidu appelé *drèche*, que l'on emploie avec profit pour l'engraissement des animaux. On remarque que les faniens produits par les animaux qui se nourrissent de drèche est le meilleur que l'on puisse répandre sur les champs où l'on cultive de l'orge. On fait aussi usage de l'orge pour la nourriture des chevaux, des bêtes-à-cornes. Les cochons et les volailles engraisent très-vite lorsqu'on les nourrit avec de l'orge, qu'on fait moudre avant de la leur donner.

L'engraissement produit par l'orge est toujours plus économique que celui que l'on fait avec de l'avoine, et il en faut bien moins pour produire la même quantité de viande.

Pour ce qui est des chevaux, les praticiens ont remarqué depuis longtemps que l'orge est bien bonne pour les engraisser; mais que l'orge les rend lourds et paresseux. Dans les pays chauds, c'est tout le contraire; en Afrique, c'est l'orge qu'on leur donne de préférence à tous autres grains.

L'orge est encore employée à la nourriture de l'homme. Après avoir débarrassé l'orge de son écorce, on en fait une soupe assez estimée. On en fabrique aussi un pain inférieur en qualité à celui donné par le blé et le seigle.

Espèces et variétés d'orge.—On distingue quatre espèces d'orge.

L'orge commune, annuelle, s'élève de 1 à 2 pieds, et ses grains, disposés sur quatre rangs, sont terminés par une longue barbe. Elle offre deux sous-variétés: l'une à deux rangs, qui est plus petite; l'autre à six rangs qui est plus grande.

L'orge escourgeon ou *orge d'automne*; elle a les épis formés par six rangs de grains, tous terminés par une longue barbe. C'est elle qui demande la terre la plus fumée; on la sème à l'automne et souvent pour la couper en vert, afin d'en donner la paille aux chevaux; c'est celle qui mûrit la première. On ne saurait trop cultiver cette variété dans les endroits secs et pauvres, parce que mûrissant de bonne heure, elle ne se ressent pas des inconvénients des chaleurs, et prévient les disettes qui ont quelquefois lieu à une époque où les grains de l'année précédente sont consommés, et où les nouveaux ne sont pas encore mûrs.

L'orge noire a l'épi noir et a six rangs de grains. C'est à l'automne qu'elle se sème. Elle produit beaucoup de fourrage au printemps.

L'orge éventail. Son épi n'a que deux rangs de grains, mais est très large et très serré. Elle manque

de barbe : c'est la meilleure espèce pour manger en gruau ou faire de la bière.

Toutes ces espèces et leurs variétés, ainsi que plusieurs autres variétés dont nous ne faisons pas mention, faute de les connaître suffisamment, ont été confondues les unes avec les autres par les botanistes et les cultivateurs, de sorte qu'il n'est pas facile d'établir leur synonymie avec exactitude.

Il est reconnu que l'orge qui a des racines très-nombreuses, des feuilles peu abondantes, et qui porte quantité de grains, épuise beaucoup plus la terre que le seigle, l'avoine et le blé ; aussi sa culture n'est elle pas partout avantageuse.

Climat et sol.—L'orge vient dans toutes les natures de terrains qui ne sont pas complètement stériles ou marécageuses ; mais elle prospère mieux dans celles qui sont en même temps légères et chaudes, principalement si le calcaire y domine. C'est l'orge à deux rangs, comme plus petite, qui est la moins difficile sur le choix du terrain ; tous les climats lui conviennent. C'est de toutes les céréales celle qui manque le moins souvent.

Dans les parties méridionales de l'Europe, où l'orge supplée l'avoine pour la nourriture des chevaux, on la sème souvent à l'automne. Cette pratique a aussi quelquefois lieu dans les terrains secs et chauds des parties septentrionales. De là les dénominations d'orge d'automne et d'orge du printemps, dénominations qui ont fait croire à quelques écrivains qu'il y avait des variétés qui exigeaient d'être semées à ces époques ; ce qui n'est pas le cas. Sans doute elle aurait lieu partout, hors les terres qui retiennent l'eau, si la nécessité de semer le seigle et le blé laissait assez de temps ; car l'orge, comme toutes les autres plantes annuelles, devient d'autant plus belle, fournit des produits d'autant plus abondants, que sa végétation est plus lente et qu'elle reste plus longtemps en terre.

Quo l'on sème l'orge en automne ou au printemps, il faut que la terre qui lui est destinée reçoive deux labours, et que ces labours soient profonds ; car sa racine plonge plus que celle des autres céréales.

Place dans la rotation.—L'orge demande un terrain très meuble et ne donne ses meilleurs produits que sur les champs bien préparés. Aussi, dans les bonnes cultures, on a toujours soin de semer l'orge après une plante qui a reçu une forte fumure et qui a laissé un sol bien nettoyé. On réussit avec l'orge surtout lorsqu'elle est semée après les récoltes sarclées, telles que les pommes de terre, les betteraves, les carottes, le trèfle ou une prairie.

Préparation du sol.—Le terrain que l'on destine à la culture de l'orge devra toujours être préparé à l'automne, par un labour profond, afin que ce sol puisse profiter des influences de l'hiver pour se pulvériser aussi complètement que possible. Puis, le printemps surtout, si on s'aperçoit que l'amincissement du sol n'est pas complet et qu'il ne satisfait pas à toutes les exigences du sol, on devra achever la préparation par de forts hersages, ou mieux par un coup de scarificateur, si l'on possède un instrument de ce genre.

Engrais et amendements.—Les engrais que l'on donne à l'orge devront tous être riches en principes minéraux ; mais il ne sera pas nécessaire qu'ils soient bien riches en principes azotés, c'est-à-dire que les fumiers

très gras ne sont pas indispensables à l'orge ; tandis que ceux qui contiennent beaucoup de substances capables de former les cendres de l'orge, sont les plus convenables, car l'orge contient beaucoup plus de principes minéraux que le blé et le seigle : ces principes consistent surtout en silice, en potasse, en calcaire, en acides phosphoriques. Pour cela, on pourra donner à l'orge des engrais qui contiendront ces principes en grande quantité, afin de pouvoir réparer les pertes que chaque récolte d'orge fait subir au terrain ; dans ce but, on emploiera avec avantage les engrais humains, les urines, les os réduits en poudre, les cendres, la suie, etc.

Dans les pays où l'on réussit le mieux dans la culture de l'orge, on emploie toujours en assez grande quantité des engrais liquides pour favoriser la croissance de cette plante.

Dans tous les cas, il faut éviter de fumer l'orge avec une trop grande quantité de fumier animal, car alors on s'exposerait à récolter beaucoup de paille et peu de grains. Aussi les bons cultivateurs ne fument jamais directement leur orge, ils préfèrent semer cette plante dans un terrain riche naturellement ou enrichi par les cultures précédentes.

Un motif de plus qui doit engager à moins forcer d'engrais pour cette graminée que pour les autres, c'est qu'elle est très disposée, dans ce cas, à acquérir, avant de monter en graine, une trop grande vigueur de végétation, qui, se portant sur les feuilles, empêche les tiges et surtout les graines de se développer convenablement. Ce fait est appuyé sur la théorie comme sur la pratique. Lorsqu'on veut fumer la terre qui lui est destinée, c'est entre les deux labours qu'on le fait. Des labours trop multipliés ou trop bien faits produisent le même effet.

Lorsqu'une récolte d'orge a été tirée d'un terrain, on remarque que l'épuisement du sol est un peu plus fort que celui produit par le blé ou le seigle ; et de leur côté les chimistes ont reconnu que cent livres de grain et de paille récoltés enlèvent au sol la richesse qu'aurait pu lui donner deux cent trente livres de fumier.

Semelle.—Pour cette plante, comme pour toutes les autres, il faut toujours choisir la plus belle semence, la nettoyer la plus parfaitement possible de toutes graines étrangères. Il faut de plus la chauler, opération qui doit être faite lorsqu'on soupçonne qu'elle est infectée de charbon.

La quantité moyenne d'orge qu'on peut répandre sur un arpent de bonne terre varie plus ou moins selon les localités. Il est toujours prudent de se conformer, dans ce cas, à l'usage du pays jusqu'à ce qu'on ait acquis des données propres à autoriser tout changement à cet égard.

Le mode de semis le plus généralement suivi, est le semis à la volée ; cependant il est aussi avantageux que le blé, de le semer avec le semoir. Dans nos localités, la proportion par arpent est beaucoup plus forte que celle du blé. Ainsi dans les bonnes terres, pour avoir le maximum, on répand deux minots par arpent, et l'on augmente cette quantité lorsque la semence n'est pas de très bonne qualité.

Quoique la semelle de l'orge puisse se faire tard sans inconvénients, on doit autant que possible la faire de bonne heure ; le produit y gagnera toujours.

Ainsi l'orge du printemps devra être semée depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de juin le plus tard.

L'orge demande toujours à être recouverte d'une couche de terre plus épaisse que le blé. Aussi les hersages pour recouvrir l'orge doivent être plus énergiques que le blé dans les sols légers, mais on prend la peine de semer sous raie. Il va sans dire qu'alors on laboure très-mince.

Dans les fermes pourvues d'un matériel suffisant, on possède toujours un scarificateur : alors au lieu de la charrue, on emploie cet instrument pour recouvrir l'orge. Le scarificateur fait ici un meilleur travail que la charrue, et fonctionne beaucoup plus vite ; dans une journée, il fait autant d'ouvrage que quatre ou cinq charrues ; il enterre la semence à la profondeur que l'on désire et que l'on règle sûrement au moyen des régulateurs.

Généralement on enterre l'orge semée sur un terrain léger, ou semée trop tard, à la profondeur de trois pouces ; on ne va pas au delà de trois pouces et demi, car on serait exposé à épuiser le germe avant qu'il reçut la lumière.

De tous les soins de végétation quant à l'orge, le plus important est le hersage, recommandé pour briser la croûte qui se forme à la surface du sol. L'orge souffre quand son collet est serré dans cette croûte ; sa végétation s'arrête, et si cet état de chose continuait, le produit de l'orge souffrirait une grande diminution quant à sa quantité. On a vu des champs d'orge ne pas dépasser la longueur de huit pouces dans un terrain riche, et cela parce qu'il s'était formé sur la surface du sol une croûte épaisse que ni la pluie ni la main de l'homme ne pouvaient briser.

Quoique couverte d'une enveloppe très dure, ou mieux, très coriace, l'orge, lorsqu'elle est semée par un temps ou sur une terre humide, et on doit, autant que possible, choisir une de ces circonstances, ne tarde pas à lever. Une fois qu'elle a acquis trois feuilles, elle ne craint plus que les pluies trop abondantes ou les gelées très rigoureuses. Des sarclages au besoin sont tout ce qu'elle demande jusqu'à l'époque où elle montre ses épis.

Dans les bonnes terres ou dans les terres très fumées, l'orge pousse des feuilles en telle abondance qu'on doit craindre que, toute la sève s'y portant, il n'y ait pas de graines ou peu de graines.

Les printemps trop secs, comme les printemps trop pluvieux, sont nuisibles à l'orge. Dans l'un et l'autre cas, elle donne peu de graines. Il n'y a pas moyen ni de prévenir ni de réparer le mal.

Lorsque l'été est trop sec, le grain grossit moins, mais est d'une excellente qualité. Lorsqu'il est trop pluvieux, il est très gros, mais peu savoureux et peu susceptible d'être gardé.

Ce qui est dans le cas d'être redouté par les cultivateurs, c'est le charbon, que mal à propos on confond quelquefois avec la carie. Il est des localités, il est des années où ses ravages emportent plus de la moitié de la récolte. Généralement on ne prend aucune précaution contre ce fléau, quoique le chaulage soit un moyen préservatif assuré lorsqu'on l'exécute convenablement, c'est-à-dire qu'on emploie de la bonne chaux et qu'on ne se presse pas.

Récolte de l'orge.—L'époque de la récolte de l'orge dépend et de celle du semis, et de la marche de la sai-

son, et de la variété, et de la nature du sol et des abris. Il n'est donc pas possible de la fixer d'une manière générale.

Quelques auteurs ont écrit qu'il était utile de la faire avant la maturité complète du grain ; mais c'est une erreur. Il faut la couper un peu après qu'elle a cessé de végéter, c'est-à-dire quand elle est devenue blanche, et que son épi s'est recourbé ; même si on risque une perte de grain à dépasser ce moment, on gagne un grain plus consistant, d'un plus avantageux emploi et d'une conservation plus certaine. L'orge encore verte a le grain plus sucré que l'orge qui est parfaitement mûre, et semble en conséquence plus propre à faire de la bière ; mais ce n'est pas avec le grain dans cet état qu'on fabrique cette liqueur, c'est après qu'il aura été desséché, qu'il aura été mis à germer. Il y a lieu de croire qu'il offre une perte de moitié peut-être à l'employer avant sa maturité. La théorie et la pratique sont d'accord sur ce point.

On coupe l'orge tantôt avec la faucille tantôt avec la faux, soit à main, soit simple, soit à râteau. Dans chacune de ces manières, il y a des avantages et des inconvénients à peu près égaux. L'important est d'opérer de très bon matin, c'est-à-dire pendant la rosée, afin qu'il se perde moins de grains, et de lier le soir pour enlever les gerbes le lendemain. Il est cependant des cas où il devient indispensable d'attendre plusieurs jours, c'est lorsque la paille contient beaucoup d'herbe naturelle, ou de foin artificiel, auquel il faut donner le temps de sécher : c'est lorsque le temps est très humide ou qu'il a plu ; c'est lorsque des opérations plus pressées se présentent, etc.

La paille de l'orge est plus dure et moins nourrissante que celle des autres céréales. Beaucoup de bestiaux la refusent lorsqu'elle n'est point mélangée avec celle de l'avoine ou avec du foin. Les bœufs et les vaches s'en accommodent généralement mieux que les chevaux et les montons. Presque partout c'est à faire de la litière qu'elle est employée, quoiqu'elle soit inférieure aux autres, sous ce rapport même, à raison de sa rigidité et de sa dureté.

Nous avons déjà parlé de l'emploi de l'orge en vert et en grain pour la nourriture des bestiaux : en vert, elle les rafraîchit et les purifie ; mais il faut ne la leur donner que vingt quatre heures après qu'elle a été coupée, et très modérément ; car dans le cas contraire elle occasionne la fourbure aux chevaux, la tympanite aux bœufs, aux vaches et aux moutons. En grain, elle passe pour moins échauffante et pour plus nourrissante que l'avoine pour les chevaux qu'on en nourrit ; trempée, et encore mieux moulue et fermentée, elle augmente considérablement le lait des vaches, engraisse les bœufs, les cochons et les volailles avec une extrême rapidité, et leur donne une graisse de la meilleure nature.

La conservation de l'orge exposée à l'air, dans les greniers, est moins sujette à inconvénients que celle du blé et du seigle, parce que les insectes trouvent son écorce trop dure, et ne se jettent sur elle qu'à défaut de blé et de seigle. Elle demande seulement à être remuée fréquemment, pendant les premiers mois, pour favoriser sa dessiccation qui est lente. Il y a risque de la perdre par la moisissure lorsqu'on la renferme trop tôt dans des sacs.

Chaque variété d'orge ayant un aspect, une grosseur et une saveur différentes, il est difficile de donner des indications positives sur les moyens de reconnaître la bonne. Dans chacune, c'est la grosseur, le poids, le lustre, qui témoignent le plus en faveur de sa qualité.

Cercle agricole de Deschambault.

Délibération du 24 octobre.

Les membres du cercle agricole furent invités à se réunir le 20 octobre. La séance commença à 7 heures. Le président se leva et dit un mot d'encouragement aux membres, les invitant à assister le plus régulièrement possible aux assemblées, à montrer beaucoup de zèle et d'activité dans les discussions, et enfin à donner un bon exemple aux autres agriculteurs de la paroisse par une culture plus soignée et moins routinière. Il pria ensuite les membres de faire le choix d'un secrétaire correspondant, vu le départ de la paroisse de M. Drapeau, instituteur.

M. L. C. Myrand, M. D. fut alors choisi à l'unanimité pour remplir la place vacante.

M. Charles Morin proposa, secondé par M. George Paquin, que des remerciements fussent votés à l'ex-secrétaire correspondant pour le zèle et l'activité avec laquelle il a su remplir sa charge, pour les conférences tout-à-fait intéressantes et instructives qu'il a données devant le cercle, et que copie de la présente motion soit transmise à M. Joseph Drapeau.

La motion fut adoptée unanimement.

Le président demanda ensuite aux membres quel temps leur conviendrait le mieux pour l'exhibition des grains et légumes, ainsi que pour l'inspection des porcheries ?

La séance choisie dans ce but fut celle du 27 courant, et il fut décidé en même temps qu'il serait accordé 4 mentions honorables : une pour le vieux porc le plus gras, une autre pour le jeune porc le plus gras et deux autres pour les plus beaux porcs hivernants.

Le résultat de cette exposition vous sera communiqué avec les noms des heureux concurrents lors de mon prochain rapport. — (Communiqué.)

Les maladies des volailles.

On nous signale une épidémie qui ravage une basse-cour. Sans connaître exactement la nature de la maladie en question, nous rappelons que les causes des maladies des volailles sont les suivantes :

10. L'eau croupissante des mares et des fumiers ;
20. L'excès de grains à l'époque des récoltes, surtout quand les sujets puissent librement dans les champs nouvellement moissonnés ;

30. La chaleur excessive avec une nourriture trop herbacée ou froide ;

40. Le grand froid joint à l'humidité ;

50. Un poulailler et des basses-cours pavés, celles où l'eau se répand sur le sol et tient sans cesse mouillées les pattes de la volaille, celles où les poules ne peuvent se poudrer, ni se gratter, ni se réchauffer au soleil ou sur le fumier ;

60. La malpropreté qui engendre la vermine, trouble les fonctions de la peau et empoisonne len-

timent ces organisations fragiles qui respirent un air chargé de miasmes.

En général, dès qu'une maladie, même épidémique, éclate dans une basse cour, on doit modifier le régime, veiller à la propreté et changer, s'il est possible, la volaille de place.

Une excellente précaution consiste à surveiller les poules en deux choses principalement : plumes et fientes. Les plumes deviennent-elles ternes, dépolies, hérissées même, les poules souffrent alors le plus souvent de froid, d'humidité ou de défaut de nourriture ; il faut y remédier. Les fientes sont-elles liquides, mal digérées, il faut donner un peu d'avoine ou de chanvre. Si elles sont trop dures et sèches, on leur donne un peu d'herbe et de pâtées.

Enfin, dans toutes les circonstances où l'on voit dépérir la volaille, il est nécessaire d'apporter une modification dans son régime et dans sa manière d'être. Nous ne devons pas omettre de conseiller l'enlèvement du fumier, des fientes de dessus le jachoir, plusieurs fois par semaine. Rien n'est plus nuisible pour les volailles que cet état de malpropreté dans lequel on les laisse trop souvent. — *Gazette des Campagnes de Paris.*

Profondeur à laquelle le blé semé lève le mieux.

(3000 GRAINS SEMÉS.)

150 grains, de blé ayant été mis dans chacune des profondeurs ci-après, ont donné les résultats suivants :

Différentes profondeurs	Grains levés dans l'espace de quelques jours	Nombre des épis recueillis de chaque profondeur	Nombre de grains recueillis de chaque profondeur dans la proportion de 15 à 23 par épi.
A 13 pouces	0 grains	0 épis	0 grains
12	0	0	0
11	0	0	0
10	0	0	0
9	0	0	0
8	0	0	0
7	0	0	0
6	5	53	653
5½	15	140	2,620
5	29	174	3,213
4½	40	400	8,000
4	72	720	16,560
3½	95	992	18,832
3	125	1,417	35,484
2½	130	1,560	34,320
2	140	1,593	36,480
1½	142	1,610	35,423
1	137	1,461	35,072
0½	64	529	10,537
Surface	20	107	1,600

REMARQUE.

On voit qu'aucun des grains semés à 13, 12, 11, 10, 9, 8 et 7 pouces n'a levé ; que sur les 3000 grains mis en terre, 1002 seulement ont levé ; que 1998 grains placés à une trop grande profondeur ne produisent presque rien ; que ceux laissés à la surface donnent très peu ; que les grains reussissant le mieux rendent, terme moyen, 240 grains chacun ; enfin que ceux qui produisent le plus sont ceux recouverts de 1 à 4 pouces, et que, si les 3000 grains étaient placés dans ces mêmes

conditions, la production serait énorme : il n'y aurait pas moins de 700,000 grains, au lieu de 239,344—différence 460,650.

Meilleur végétal pour les vaches à lait.--Navet blanc plat.

Le végétal que nous désirons recommander le plus, toutes choses considérées, pour les vaches à lait, en hiver, est le navet plat blanc. On objectera, sans doute, au navet, parce qu'il gâte le goût du lait et du beurre; en vérité c'est son effet, mais on l'évite en le faisant bouillir.

Faites bouillir un demi-minot de navets pour chaque vache; ajoutez y cinq ou six pintes de son qui l'augmentera, et vous en aurez tout le profit. Une telle portion chaque jour, pour une vache, produira beaucoup plus de bon lait que toute autre nourriture de même prix. Les navets ainsi donnés aux vaches ne gâtent nullement le lait ou le beurre.

L'avantage qu'ont les navets comme nourriture, c'est qu'on peut les semer en juillet ou commencement d'août.

Les navets sont aussi une excellente nourriture pour les cochons, bouillis de la même manière que pour les vaches.

Valeur relative des principaux articles de fourrage.

Cent livres de bon foin sont égales à

275 lbs de blé vert,
442 lbs de paille de seigle,
164 lbs de paille d'avoine,
153 lbs de fanes de pois,
201 lbs de pommes de terre crues,
172 lbs de pommes de terre bouillies,
332 lbs de betteraves,
504 lbs de navets,
105 lbs de son de blé,
109 lbs de seigle,
167 lbs de menu paille de blé, pois et avoine,
179 lbs de seigle et d'orge,
54 lbs de seigle,
64 lbs de blé,
59 lbs d'avoine,
45 lbs de pois ou fèves,
64 lbs de blé-sarrasin,
57 lbs de blé-d'inde.

Seize livres de foin sont égales à trente-deux livres de pommes de terre; quatorze livres de pommes de terre bouillies souffriront une diminution de huit livres de foin.

Un bœuf exige deux par cent de foin par jour de sa pesanteur; s'il travaille, deux et demi par cent. Un bœuf que l'on engraisse, cinq par cent d'abord: quatre par cent quand il est à moitié gras, ou quatre et demi l'an portant l'autre. Les moutons, lorsqu'ils sont gros, trois et demi par cent de foin par jour.

Nos pâturages et nos prairies.

Nous recommandons depuis longtemps l'augmentation et l'amélioration de nos pâturages et de nos prairies, comme le meilleur moyen d'élever de bons animaux; et de leur procurer une bonne nourriture, aussi

bien que la production de bonnes récoltes de blé et autres grains. Le mauvais état où sont ici les pâturages a une influence préjudiciable sur notre agriculture, et nous empêche d'élever de bonnes bêtes à cornes et à laine. Si nous avions sur chaque ferme la proportion convenable de riches prairies et pâturages, notre agriculture serait toute différente de ce qu'elle est.

Avec de riches prairies et de bons pacages, on peut s'assurer, en tout temps, de bonnes récoltes de grains, et entretenir convenablement du gros et du menu bétail. Il n'y a pas de plus sûre marque d'une mauvaise économie rurale, que de chétifs pacages et l'insuffisance de prairies. On y voit, en premier lieu, que le bétail ne peut être ni en bon état ni profitable, et en second lieu, qu'il ne peut y avoir un bon assolement. Nous ne trouverons pas à redire que la proportion de pâturage sur une ferme ne soit pas grande, pourvu que tout le sol arable de cette ferme soit cultivé convenablement et produise d'abondantes récoltes; mais quelque petite que soit la portion de la terre en pâture, elle doit être de bonne qualité.

Nous maintenons qu'il est impossible qu'un bon système d'agriculture soit en opération, là où on laisse en pacage une grande portion de la ferme qui avait produit des récoltes de grains l'année précédente, et qui avait été laissée en friche, sans nouvelle semence de foin, pour être labourée de nouveau, le printemps suivant. De tels pacages ne peuvent produire beaucoup en lait, beurre, fromage, et viande, ni entretenir assez d'animaux pour engraisser le sol, et lui faire porter une autre récolte. Si la terre était laissée en friche quelques années, les racines des herbes, lorsqu'on la labourerait, l'engraisseraient considérablement; mais quand on ne la laisse reposer qu'une année, et ne produire qu'une sorte de foin et d'herbes, il ne peut pas s'y former beaucoup de racines, particulièrement si l'on n'y sème pas de graines de foin.

Comme l'absence de bons pâturages et de bonnes prairies, est la marque d'un système d'agriculture négligé, de même leur présence indique un système amélioré. Nous ne disons pas qu'un fermier ne puisse pas mettre toute sa terre en labour et en prairie, sans y réserver de pacage, et tenir ses animaux à couvert durant toute l'année, sans pour cela cesser de suivre un bon plan d'économie rurale; mais lorsque ce n'est pas le cas, et que les animaux sont tenus dans un pauvre et maigre pacage, la bonne agriculture est hors de question. Une autre mauvaise coutume assez générale ici, c'est de mettre paître ensemble tous les animaux de la ferme.

Les outils de la ferme.

Un bon assortiment d'outils à travailler le bois devrait se rencontrer sur chaque ferme. Pour 20 à 25 piastres on peut se procurer une foule d'outils nécessaires, dont on tirera chaque année des avantages qui composeront pour leur achat, sans compter le grand service que l'on rendra à son voisin en n'étant pas à emprunter ses outils à tout instant. Pour le cultivateur industriel, il y a toujours quelque ouvrage à faire durant le mauvais temps, et pendant les mortes saisons. C'est une barrière que l'on peut construire

d'après les principes perfectionnés; c'est une porte de grange qu'il faut faire en neuf; c'est un instrument aratoire qui demande des réparations. Eh bien! le cultivateur qui est muni d'outils peut faire face lui-même à tous ces besoins sans être obligé de payer un sou à l'ouvrier.

Nous connaissons des cultivateurs qui dans les temps de pluie, quand ils ne peuvent vaquer au dehors, sont continuellement occupés à faire quelque réparation de ce genre, et ce de leurs propres mains, grâce aux outils en bon ordre et en nombre suffisant qu'ils possèdent. Ces cultivateurs entretiennent leur matériel et leurs bâtisses en bon état, et ils progressent.

Choses et autres.

Colonisation dans le comté de Témiscouata.—Le directeur de la colonisation, M. I. U. Fontaine, vient de visiter le comté de Témiscouata. Il a parcouru tout ce comté, et, dans son opinion, on y trouve encore beaucoup de terres colonisables. Certaines parties de ce pays sont rocheuses, mais les bons terrains abondent sur les bords du grand lac Témiscouata et dans les townships de Begou, Randot, Hoquart, etc.

Ces derniers townships surtout sont très-remarquables, puisqu'ils contiennent de la terre forte et de la pierre à chaux, et de magnifiques érablières, exploitées par des centaines d'habitants de nos anciennes paroisses. La chasse est fructueuse dans ce comté, vu que le caribou, le pékan, l'ours, la loutre, le lynx, la perdrix, s'y trouvent en abondance.

Témiscouata a l'avantage d'avoir pour représentants, l'honorable M. E. Dionne et M. H. G. Deschênes.

Les orphelinats agricoles.—On connaît l'idée, à la fois philanthropique et religieuse, qui est en voie de se réaliser dans le canton de Wentworth, dit le Nord de Saint-Jérôme. Des citoyens distingués de Montréal, secondés des conseils de M. le curé Rousselet, ont entrepris de fonder des orphelinats agricoles, où les jeunes gens élevés dans les montagnes apprendront le genre d'agriculture qui convient le mieux aux cantons du Nord, et deviendront plus tard des colons aussi habiles qu'utiles à leur pays. Deux mille arpents de terre ont été achetés pour cette œuvre. On a commencé des défrichements, et l'on a construit un magnifique moulin qui peut scier, blanchir, embouteiller le bois et faire le bardeau. On est en ce moment à jeter les fondations du premier orphelinat, qui pourra recevoir au-delà de 50 enfants et posséder une chapelle qui servira temporairement d'église et sera capable de contenir environ 200 personnes.

Wentworth est un canton quelque peu rocheux; mais il a cet avantage qu'il est très rapproché de Saint-Jérôme. Le sol y est, du reste, de la plus grande fertilité. Il vient d'être récolté sur les terrains mêmes des orphelinats, de l'orge de quatre pieds et demi de hauteur et de l'avoine mesurant six pieds quatre pouces; sur de vieilles prairies, on nous dit que le foin a donné des épis de neuf pouces de long.

La traversée de la Malbaie.—Une dépêche d'Ottawa nous apprend que M. Cimou, M. P., a réussi dans son projet d'établir une voie de communication pendant l'hiver entre la Malbaie et la rive Sud du St-Laurent; le steamer *Fulger* arrivera mardi dans le port pour se rendre ensuite à la Malbaie afin de commencer la navigation d'hiver. Le Gouvernement fédéral aurait, dit-on, accordé un crédit de \$5,000 à cette entreprise.

RECETTES

Couronnement du genou chez le cheval

Les cultivateurs savent ce que c'est que le couronnement du genou ou contusion, avec ou sans déchirure de la peau, résultant d'un coup ou d'une chute.

Si la peau n'est pas déchirée, il faut lotionner la partie blessée avec du whisky camphré dans lequel on trempera des luges pliés; on les appliquera sur la partie malade, en les maintenant à l'aide d'une toile de six pieds de long et d'une largeur de cinq à six pouces. Ces traitements doivent être continués pen-

dant quelques jours, au bout desquels il faut faire marcher le cheval.

Si la peau est déchirée, qu'il y ait une plaie plus ou moins grave, il faut la seringueur le plus possible avec du vinaigre, quinze ou vingt fois avant d'y rien appliquer, et retirer toute la terre et les petits cailloux qui auraient pu entrer dans le genou, ensuite on bandera le genou comme il est dit ci-dessus, en ayant soin de serrer un peu fortement, tout en évitant de gêner la circulation; ce pansement devra être renouvelé deux fois par jour pendant trois jours, au bout desquels on appliquera sur la partie malade deux fois par jour pendant trois jours, et une fois seulement ensuite, jusqu'à parfaite guérison, un cataplasme de suie de cheminée détrempée dans du vinaigre fort. Etant traitée de cette manière, la guérison sera radicale, et ne présentera plus aucun gonflement.

Enchevreture chez le cheval

Lorsque le cheval se gratte avec son pied de derrière à la tête, il se prend quelquefois le paturon (ordinairement appelé cramponnière) dans sa longe, fait de grands efforts pour retirer la jambe, et se fait une plaie; souvent considérable, dans la cramponnière. Il peut encore se prendre de bien d'autres manières. Il faut panser cette plaie les trois premiers jours avec du suif fondu, avec du whisky en esprit et ensuite avec de la suie de cheminée détrempée avec du whisky camphré. L'un ou l'autre de ces onguents s'étend sur des étoupes et s'applique sur la plaie, et on maintient le tout à l'aide d'une bande de toile de trois pieds de longueur; les trois premiers jours on renouvelle l'appareil deux ou trois fois par jour, et ensuite (le pansement de la fin) une fois par jour seulement. Il faut avoir soin de bien nettoyer la plaie chaque fois qu'on la pansé.



CONTRAT DE LA MALLE.

TROIS MALLES laisseront BERSIMIS, cet hiver, pour la Pointe aux Esquimaux, et une Malle laissera la POINTE AUX-ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE.

Les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 6 DECEMBRE PROCHAIN inclusivement, pour les endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par le courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 14 DECEMBRE prochain.

La seconde Malle laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à QUÉBEC jusqu'au 21 JANVIER inclusivement, destinés aux endroits situés entre BERSIMIS, la POINTE AUX ESQUIMAUX, NATASHQUAN et BONNE ESPERANCE inclusivement.

Une troisième Malle laissera BERSIMIS, le ou vers le 15 MARS prochain, et comprendra les lettres et journaux déposés ou reçus à Québec jusqu'au 7 MARS inclusivement, destinés aux endroits entre BERSIMIS et la POINTE AUX ESQUIMAUX.

La Malle pour BONNE ESPERANCE laissera la POINTE AUX ESQUIMAUX le ou vers le 1er MARS, ou après l'arrivée du courrier qui laissera BERSIMIS le ou vers le 1er FEVRIER 1883.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes }

Québec, 11 novembre 1882. }

16 novembre 1882.

Apprenti demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions, s'adresser à FIRMIN H. PROULX, Ste-Anne de la Pocatière.